

Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes

Trente-sixième session
Genève, 28 mai – 1^{er} juin 2018

PROCHAINES ETAPES CONCERNANT LES QUESTIONS DIVERSES

proposées par le président

Comme annoncé dans le résumé du président présenté à l'issue de la trente-cinquième session du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR), le président propose que les membres du comité prennent en considération les étapes suivantes concernant les questions figurant au titre du point de l'ordre du jour du SCCR intitulé "Questions diverses". Ces suggestions s'inspirent d'idées formulées par les membres du SCCR et sont présentées en vue d'un retour d'information de leur part à l'occasion de la trente-sixième session du comité.

Droit de suite

Discussion sur l'état d'avancement de ce point de l'ordre du jour, notamment la demande de certains États membres d'inscrire cette question comme point permanent à l'ordre du jour du SCCR. La discussion tiendrait compte des travaux accomplis sur le sujet et des documents dont dispose le comité.

La discussion pourrait s'achever par l'examen des travaux futurs, notamment la possibilité de mettre sur pied une équipe d'experts chargée de faire état au comité sur les éléments pratiques constitutifs d'un système de droit de suite. Les thèmes susceptibles d'être traités sont les suivants : i) catégories d'œuvres d'art qui génèrent des redevances au titre de la revente; ii) types d'actes visés par le droit de suite; iii) suivi des transactions, responsabilité et aspects financiers du droit de suite; et iv) gestion du droit de suite, notamment la gestion collective.

Le droit d'auteur dans l'environnement numérique

Discussion en vue d'étudier la suggestion faite par certains États membres de mener des études, dont des études économiques et une analyse des données, afin de mieux comprendre l'incidence de la technologie numérique sur l'écosystème des industries de la création.

Metteurs en scène de théâtre

La Fédération de Russie sera invitée à présenter une description détaillée de sa proposition, en vue d'un examen préliminaire par le comité.

[Fin du document]